

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1905)
Heft: 59

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ART SUISSE

SCHWEIZER KUNST

REVUE MENSUELLE, ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES
ET SCULPTEURS SUISSES

Administration, Rédaction: MAX GIRARDET, Berne.

Décembre 1905.

N° 59.

Dezember 1905.

Prix du numéro 25 cent.
Prix de l'abonnement pour non-sociétaires . . Fr. 5.— par an.

Preis der Nummer 25 Cts.
Abonnementspreis für Nichtmitglieder . . Fr. 5.— per Jahr.

SOMMAIRE:

Exposition Nationale 1906.
Fête fédérale de gymnastique 1906 à Berne.
Nouvelles des sections.
Expositions futures.
Membres passifs.
Proposition de la section de Paris.
Première exposition de la Société des peintres et sculpteurs à Bâle.
Carte de sociétaires.

INHALTSVERZEICHNIS:

Nationale Kunstausstellung 1906.
Zukünftige Ausstellungen.
Pas-ivmitglieder.
Vorschlag der Sektion Paris.
Erste Ausstellung der Gesellschaft schweiz. Maler und Bildhauer in Basel.
Mitgliederkarte.
Sektionsnachrichten.

Exposition Nationale 1906.

Nous recevons de la section de Genève la lettre suivante:

Genève, le 18 décembre 1905.

«Voulez-vous avoir l'obligeance de communiquer «aux sections et insérer au Journal la protestation «suivante, votée à notre assemblée du 8 novembre.

«Dans le cas où la majorité des sections serait «d'accord pour appuyer cette manifestation, nous dé- «sirerions qu'elle fût adressée à la Commission fédérale, «au nom de la Société des peintres-sculpteurs.»

Proposition.

«La Société des peintres et sculpteurs suisses proteste contre le renvoi de l'Exposition nationale des Beaux-Arts de 1906 et demande qu'à l'avenir on ne puisse, sous aucun prétexte, enlever à cette exposition son caractère officiel et bisannuel.»

Pour la section de Genève:
Le secrétaire: sig. J. Plojoux.

Cette protestation étonnera certainement beaucoup de membres; elle demande à être expliquée. Voici ce qui se passe: Monsieur Abt, président de la Société suisse des Beaux-Arts et membre de la Commission fédérale des Beaux-Arts, a fait à cette commission la proposition de laisser tomber l'Exposition nationale de 1906. Pourquoi? La Société suisse des Beaux-Arts fêtera en 1906 le cinquantenaire de ses Turnus-expositions, et c'est afin d'obtenir plus et de meilleures œuvres pour cette exposition, peut-être aussi pour obtenir une plus forte subvention sur le crédit des Beaux-Arts, que Monsieur Abt a proposé le renvoi de l'Exposition nationale de 1906.

Or, ces expositions circulantes, organisées par la Société suisse des Beaux-Arts, ont déjà donné lieu à votre Comité central de se mettre en relations avec le comité de la Société suisse des Beaux-Arts. Nous avons adressé à Monsieur Abt, le 24 octobre, la lettre suivante:

Nous nous permettons, au nom de la Société des peintres et sculpteurs suisses, de vous adresser quelques